

<p style="text-align: center;"><b>CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>Compte rendu de la session ordinaire du 18 février 2016</b></p>
--

**Présents :** M. Guillaume PAQUIER, Mme, Nathalie TALPIN, M. Albert THEVENET, Mmes Nathalie PAGNIER, Véronique BAILLY, Véronique VACHER, Séverine COMPARET, MM. Mathieu AUXOUX, Dominique NEANT, Eric BOUDOT, Jean-Pierre GOUDIER.

**Absents excusés :** Mme Claudette GRIVIAUD, MM. Lionel GONNEAUD, Guillaume GUYARD, Serge POTIER.

**Secrétaire de séance :** Mme Nathalie TALPIN

M. PAQUIER ouvre la séance, et Mme Nathalie PAGNIER donne lecture du compte rendu de la session du 14 décembre 2015. Il est précisé que, comme en 2014, la subvention attribuée à la Croix Rouge sera versée à l'unité de Gueugnon et non Autun. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité

Le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier de mise en retraite pour invalidité concernant Mme Lagarde a été transmis à la CNRACL.

#### **COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

##### **- Commune**

Il laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 265 506,98 € et un excédent d'investissement de 15 604,45 € soit un excédent global de 281 111,43 €.

##### **- Assainissement**

Il laisse apparaître un excédent d'exploitation de 3 525,77 € et un excédent d'investissement de 90 913,07 €, soit un excédent global de 94 438,84 €.

Ces comptes sont adoptés à l'unanimité.

#### **COMPTES DE GESTION COMMUNE ET ASSAINISSEMENT 2015**

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion 2015 établis par le receveur municipal qui présentent des résultats identiques aux comptes administratifs du maire.

#### **AFFECTATION DES RESULTATS**

- **Commune** : les excédents sont reportés aux sections correspondantes.
- **Assainissement** : les excédents sont reportés aux sections correspondantes.

#### **BAIL SALLE DE MUSIQUE**

Le Conseil Municipal autorise le maire à louer l'ancienne salle de musique située 8bis, route du Morvan pour une durée de 1 an à Monsieur Claude Rosiers dans les mêmes conditions que précédemment (100 €/mois charges comprises).

#### **DEMANDES DE SUBVENTION**

Suite à sa décision d'acquérir l'immeuble situé au 2, route du Morvan et vu les travaux nécessaires à la rénovation, le Conseil Municipal sollicite :

- Monsieur Jérôme DURAIN, Sénateur pour l'attribution d'une aide de 8 000 € au titre de la réserve parlementaire.
- une subvention de 45 000 € dans le cadre du soutien à l'investissement public local mis en place par l'état.

## **INDEMNITES DE FONCTION ADJOINTS**

Une loi de 2015 a modifié la possibilité de répartition des indemnités des élus dans les communes de moins de 1000 habitants. Ainsi les maires devront percevoir l'indemnité plafond de la strate correspondante.

Il convient donc d'annuler la décision en date du 14 décembre 2015 et fixer la nouvelle répartition à compter du 01/01/2016

- au maire	31% de l'indice 1015	1 178,46 €
- au 1 <sup>er</sup> adjoint	7,50 % de l'indice	285,11 €
- au 2 <sup>ème</sup> adjoint	3,75 % de l'indice	142,55 €
- au 3 <sup>ème</sup> adjoint	3 % de l'indice	114,00 €
- au 4 <sup>ème</sup> adjoint	3 % de l'indice	114,00 €

## **DENOMINATION DE DEUX RUES**

Pour terminer l'arrêté règlementant la circulation dans l'agglomération, il faut donner un nom à deux rues : celle reliant la rue Pierre et Marie Curie à l'impasse du Champ de Foire et celle allant de la rue du Tacot à la Route du Morvan.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à la première : "Allée Alice Boulet", à la seconde : "Rue de la Laïcité".

## **CONVENTION ASSISTANCE TECHNIQUE ASSAINISSEMENT – AVENANT N°2**

Cette convention passée avec le Conseil Départemental étant arrivée à échéance le 31 décembre 2015, le Conseil Municipal autorise le maire à signer l'avenant n°2 qui prolonge sa durée de 3 ans. Le coût annuel de cette prestation est de 226 €.

## **ENCAISSEMENT CHEQUE ALLIANZ**

Le Conseil Municipal autorise le maire à encaisser le chèque ALLIANZ d'un montant de 2 691,18 € en remboursement de la facture de repose du portique de hauteur rue du Tacot endommagé en septembre 2015.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire informe le Conseil Municipal que :

- la CCSL a créé une page Facebook
- le réseau des référents ENERGIE 71 propose une nouvelle opération collective qui va dans le sens des économies d'énergie : une distribution gratuite de kits d'ampoules LED à destination des administrés. Une réponse positive sera rendue. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie.
- des mesures de sécurité sont mises en place au niveau des écoles à la demande des services académiques.
- Ludovic Tillier organise sur la commune une randonnée à cheval (calèches et chevaux) le 21 mai.

Extrait conforme à l'original,  
Le Maire,